

Comment l'introduction de l'évaluation rapide a-t-elle contribué à l'utilisation des données probantes au Niger et au Bénin?

Date: 31 Mai 2023

Heure: 12h00 Dakar

13h00 Niamey et Cotonou

14h00 Johannesburg



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress



SERVICES DU PREMIER MINISTRE



Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat



TWENDE MBELE

Présentation



(1/8)

1. Pourquoi l'évaluation rapide a-t-elle été adoptée dans votre pays ? Quelles circonstances ont créé le besoin d'évaluations plus rapides et moins coûteuses ?

- Le Niger à travers le HCME est un pays membre de Twende Mbele.
- Le HCME a bénéficié, sur financement de Twende Mbele, d'une formation en évaluation rapide et a développé un guide d'évaluation rapide adopté en atelier par les acteurs impliqués.
- L'évaluation rapide est un type d'évaluation auquel l'on recourt en situation d'urgence et qui se fait dans un horizon temporel réduit pour une prise de décisions hardies.
- Le Niger est un pays qui fait face à de récurrentes situations d'urgences liées à des déplacements de population dû à diverses crises (terrorisme, banditisme armé, changement climatique...) qui appellent des actions coordonnées basées sur des données probantes.

Présentation



(2/8)

1. Pourquoi l'évaluation rapide a-t-elle été adoptée dans votre pays ? Quelles circonstances ont créé le besoin d'évaluations plus rapides et moins coûteuses ?

C'est ainsi que le besoin de l'évaluation rapide de la gratuité de soins s'est fait sentir.

Ce besoin s'explique par le fait que cette politique suscite de nombreuses controverses et qu'il est donc essentiel que les résultats ne puissent pas être remis en cause.

A cet effet, le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) a accepté ce principe.

Depuis cette première évaluation rapide, la nécessité de la dupliquer dans d'autres domaines devient de plus en plus nécessaire.

Présentation (3/8)



2. Comment s'est déroulé le processus d'évaluation rapide ? Y a-t-il eu une collaboration entre les institutions publiques et d'autres acteurs ?

Le processus de l'évaluation rapide de la gratuité de soins, s'est déroulé de façon participative et inclusive.

Elle s'est faite suivant le mode facilité (Consultants et comité technique).

Cette évaluation a vu la participation et la collaboration de plusieurs acteurs dont : la Présidence, le Cabinet du Premier Ministre, le HCME, le MSP/P/AS, le Ministère du Plan, Réseau Nigérien de Suivi Evaluation (ReNSE), Structures déconcentrées du MSP/P/AS et les bénéficiaires).

Présentation

(4/8)



3. Quelle a été la durée de l'évaluation rapide ? Les évaluations rapides sont-elles adaptées au contexte du secteur public ?

L'évaluation de la gratuité de soins dans la région de Dosso a pris quatre mois (4). Cette durée quelque peu longue s'explique par le temps de la préparation (la recherche documentaire, l'élaboration des questions évaluatives, la reconstitution de la théorie du changement et la conception des outils de collecte) eu égard à la disponibilité et le niveau de capacité de certains acteurs impliqués.

Par contre, celle de la région de Maradi n'a duré que deux (2) mois à cause de l'appropriation du processus de Dosso.

Les évaluations rapides sont adoptées au contexte du Niger car certaines situations d'urgences qui sont récurrentes ne sauraient attendre le cadre classique d'intervention de l'administration publique.

Présentation

(5/8)



4. Les évaluations rapides ont-elles permis aux fonctionnaires d'acquérir une capacité d'évaluation expérimentale ?

L'évaluation rapide, qui a connu une première expérience, a permis aux fonctionnaires de comprendre la démarche évaluative et ont acquis une certaine connaissance des méthodes utilisées. Les acteurs ont été formés aux techniques de reconstitution de la théorie du changement, de formulation de questions évaluatives et de conception de la matrice d'évaluation. Ils ont participé aussi à la conception de questionnaires et de guide d'entretien, sans oublier l'analyse de données.

Toutefois, l'exercice doit être répétitif pour leur permettre d'acquérir de réelles capacités.

Cette appropriation doit être accompagnée par des formations continues des différents acteurs et la conduite de nouvelles évaluations rapides.

Présentation (6/8)



5. Comment la crédibilité de l'évaluation rapide a-t-elle été assurée compte tenu du temps réduit nécessaire à la collecte des données ?

- Elle a été assurée a priori par le mode de réalisation qui est celui « facilité ». En effet, un consultant international a été recruté, assisté d'un consultant national pour l'encadrement des travaux et l'assurance qualité du processus.
- Les travaux ont été conduits suivant une démarche scientifique rigoureuse.
- Par ailleurs un comité d'orientation composé d'acteurs du secteur, la Primature et de partenaires techniques et financiers permet d'avoir un regard neutre sur les résultats.
- Les résultats de l'évaluation ont été discutés et validés au sein du Comité technique et du comité d'orientation.

Présentation (7/8)



6. Les évaluations rapides vont-elles constituer une source permanente d'éléments probants pour le gouvernement ?

- L'évaluation rapide constitue une source de données probantes pour le gouvernement. Elle permet à cet effet au gouvernement d'avoir la situation d'un programme bien déterminé à l'instant (**t**) pour une prise de décision.
- Mais étant une option en situation d'urgence ou d'imprévisibilité, elle ne saurait se substituer à l'évaluation classique.

Présentation

(8/8)



**7. Comment les recommandations de l'évaluation rapide ont-elles été utilisées ?
Qu'a-t-on fait pour garantir cette utilisation ?**

L'évaluation rapide de la gratuité de soins au Niger a contribué à l'accélération du processus de la mise en place de l'Institut National d'Assistance Médicale (INAM) acté par un décret pris en Conseil des Ministres. En effet, les différentes instances (Conseil d'Administration et Direction Générale) sont mises en place et le Staff technique recruté et/ou affecté.

Merci de votre attention



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress
SERVICES DU PREMIER MINISTRE



Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat



TWENDE MBELE